

La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes

2^{ème} trimestre 2020

Cette publication présente les estimations d'autorisations de constructions et de mises en chantier de logements et de locaux en juin 2020. Ces estimations sont moins robustes que d'habitude du fait de la forte perturbation de l'activité liée à la crise sanitaire et dans une moindre mesure, de celle de la collecte dans la base Sit@del2 (remontées tardives de certaines données). La méthode, pour les **logements** comme pour les **locaux**, a dû être adaptée pour s'ajuster à ces perturbations.

Dans ce contexte, les estimations présentées dans cette publication et dans les prochains mois pourraient donner lieu à des révisions plus importantes qu'habituellement.

Les logements

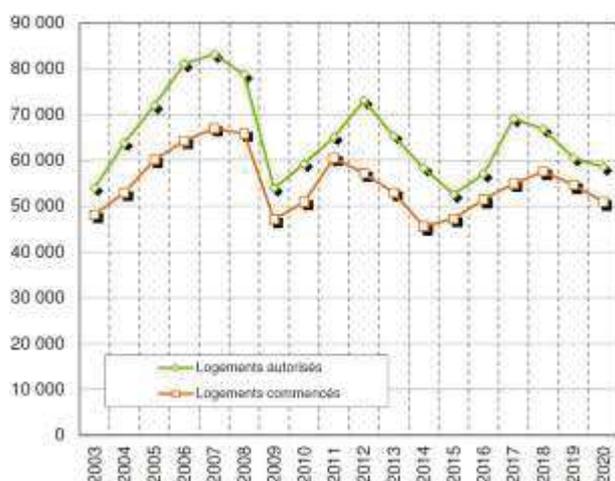
Les autorisations de logements sont orientées à la baisse au second trimestre 2020. En Auvergne-Rhône-Alpes, 58 540 logements font l'objet d'une décision favorable au cours de la dernière période annuelle glissante du deuxième trimestre 2019 au deuxième trimestre 2020. Selon cette estimation en date réelle, la diminution des autorisations est de 3 % par rapport à la même période de l'année 2019, du deuxième trimestre 2018 au deuxième trimestre 2019. En France métropolitaine, elles reculent de 11 %. En données annuelles glissantes, les autorisations se contractent pour tous les types de logements, mais le recul est particulièrement marqué pour les logements individuels groupés.

La situation au niveau départemental est très contrastée. Les autorisations de logements sont en diminution dans l'Ain, le Cantal, en Ardèche ou en Isère, mais progressent dans la Métropole de Lyon ou dans la Drôme. Les écarts d'évolution entre départements, à la baisse comme à la hausse, sont très marqués.

Les mises en chantier de logements sont aussi en recul. Seulement 50 940 logements sont commencés au cours de la dernière année glissante, soit 7 % de moins qu'un an auparavant. Les mises en chantier reculent pour tous les types de logements, mais comme pour les autorisations, le recul est plus important pour les logements individuels groupés.

Le nombre de logements mis en chantier

La construction neuve de logements

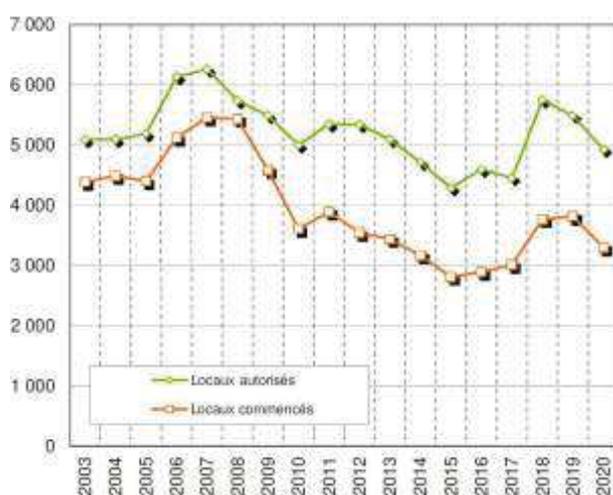


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En nombre de logements, estimation date réelle

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 2^{ème} trimestre 2020

La construction neuve de locaux

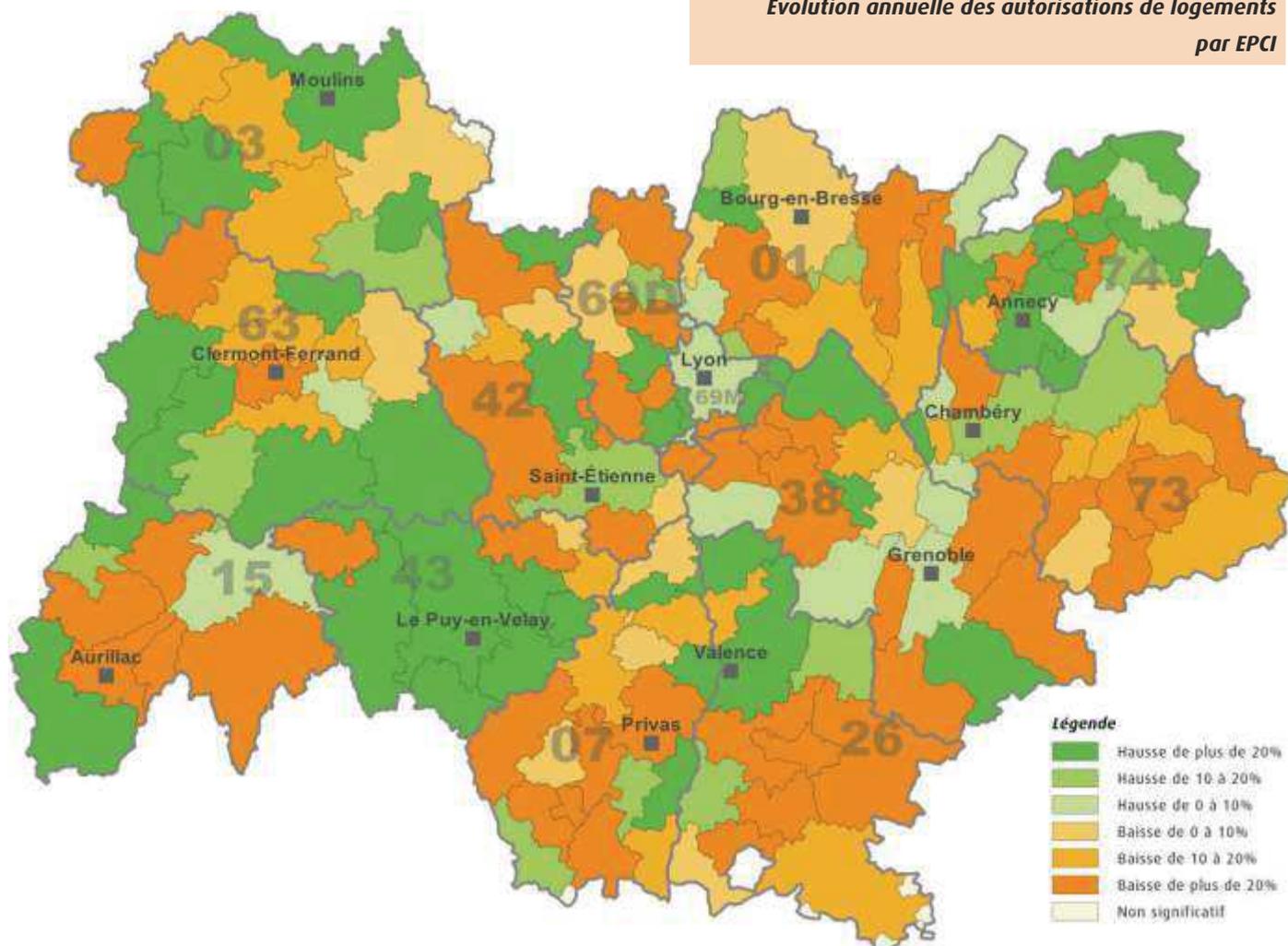


Source : SDES-DREAL, Sit@del2

En milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Données annuelles glissantes Auvergne-Rhône-Alpes actualisées 2^{ème} trimestre 2020

Evolution annuelle des autorisations de logements par EPCI



Légende

- Hausse de plus de 20%
- Hausse de 10 à 20%
- Hausse de 0 à 10%
- Baisse de 0 à 10%
- Baisse de 10 à 20%
- Baisse de plus de 20%
- Non significatif

décrochent fortement dans l’Ain (-24 %) ou la Savoie (-17 %), certains départements connaissent tout de même une hausse des ouvertures de chantier comme le Puy-de-Dôme (4 %) ou le Rhône (10 %).

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
Fond IGN BDCARTO, EPCI 2020
Données annuelles glissantes actualisées
2^{ème} trimestre 2020 Auvergne-Rhône-Alpes
En % en date de prise en compte

Les locaux

Comme les logements, les autorisations de locaux non résidentiels sont orientées à la baisse. En date de prise en compte, 4,9 millions de m² de plancher ont été enregistrés comme autorisés au cours de la dernière année glissante, soit un recul de 10 %.

Dans la région, la baisse affecte presque tous les types de locaux : entrepôts (-19 %), bureaux (-9 %), exploitation agricole et forestière (-8 %), hébergement hôtelier (-43 %). Les surfaces destinées au commerce progressent de 5 %.

Les mises en chantier suivent la même tendance que les autorisations. La surface totale enregistrée comme mise en chantier au cours de la dernière année glissante diminue de 14 % et s’établit à 3,3 millions de m² plancher.

Les surfaces commencées connaissent une baisse sensible dans le département de la Haute-Loire

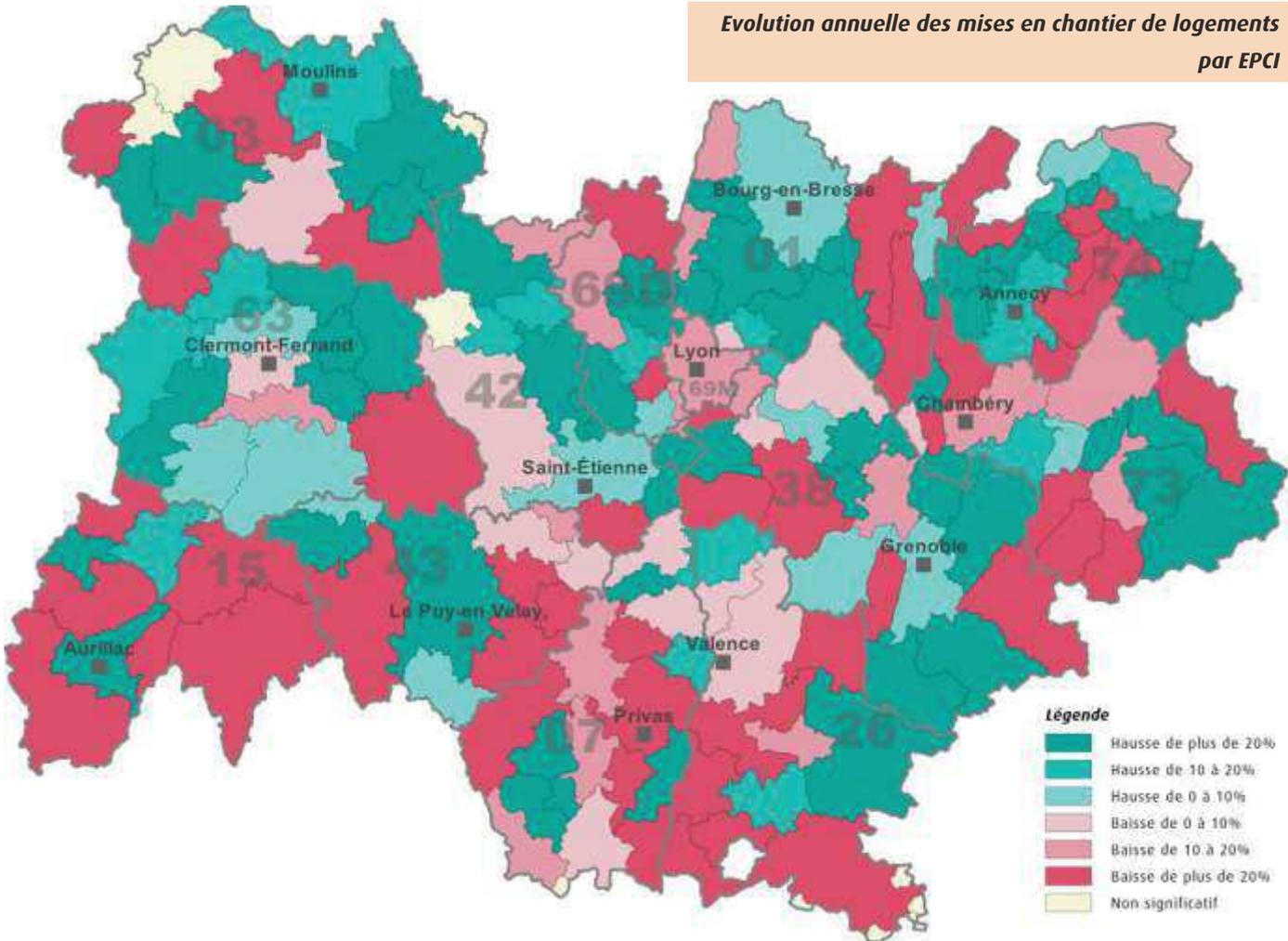
(-21 %). Elles décrochent dans la Métropole de Lyon (-53 %), la Loire (-26 %) et en Ardèche (-35 %). Toutefois, elles sont orientées à la hausse dans le Cantal (20 %), dans l’Allier (8 %) ou le Puy-de-Dôme (13 %).

La construction neuve de logements selon le type

		trimestre	évol.	an	évol.
		2020 T2	2019 T2	2020 T2	2019 T2
Log. AUTO.	Auvergne-Rhône-Alpes	8 700	-46%	58 540	-3%
	individuels purs	2 990	-30%	16 470	-3%
	individuels groupés	820	-54%	5 590	-14%
	collectifs et résidence	4 880	-52%	36 490	-2%
Log. COM.	Auvergne-Rhône-Alpes	10 480	-21%	50 940	-7%
	individuels purs	3 370	-19%	14 570	-6%
	individuels groupés	960	-30%	4 920	-12%
	collectifs et résidence	6 150	-21%	31 460	-6%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

Evolution annuelle des mises en chantier de logements par EPCI



La construction neuve de locaux selon le type

	2020 T2		2019 T2	
	imm	évol/	imm	évol/
Locaux AUTORISÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	852	-45%	4 926	-10%
Héberg. hôtelier	17	-80%	163	-43%
Bureaux	132	-39%	779	-9%
Commerce	54	-66%	525	5%
Artisanat	72	-23%	308	-16%
Industrie	92	-42%	591	-12%
Exploit. agr. et for.	167	-35%	882	-8%
Entrepôt	175	-56%	882	-19%
Service public	144	-22%	795	3%
Locaux COMMENCÉS				
Auvergne-Rhône-Alpes	703	-30%	3 297	-14%
Héberg. hôtelier	24	-71%	91	-52%
Bureaux	121	-45%	466	-35%
Commerce	68	-15%	414	45%
Artisanat	59	11%	204	0%
Industrie	86	-20%	430	2%
Exploit. agr. et for.	122	-38%	603	-17%
Entrepôt	101	6%	517	-10%
Service public	124	-23%	572	-17%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
Fond IGN BDCARTO, EPCI 2020
Données annuelles glissantes actualisées
2^{ème} trimestre 2020 Auvergne-Rhône-Alpes
En % en date de prise en compte

Pour en savoir plus

Données régionales DREAL sous :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

rubrique : Développement Durable et Données > Connaissance, observation, statistiques > Logement & Construction

- Cahier statistique n°53, septembre 2020, La construction neuve en Auvergne-Rhône-Alpes, 2^{ème} trimestre 2020

- Bases de données territoriales

Données nationales SDES sous :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

rubrique : Logement -> Les logements neufs

- St@tInfo n°299, août 2020, Construction de logements : Résultats à fin juillet 2020 (France entière)

- St@tInfo n°298, août 2020, Construction de locaux : Résultats à fin juillet 2020 (France entière)

La construction neuve de logements par département

		trim	évol/	an	évol/
		2020 T2	2019 T2	2020 T2	2019 T2
Logements AUTORISÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	8 700	-46%	58 540	-3%
	Ain	750	-41%	4 590	-2%
	Allier	130	-31%	810	0%
	Ardèche	310	-35%	1 940	-3%
	Cantal	60	-72%	410	-26%
	Drôme	570	-30%	3 260	8%
	Isère	800	-72%	8 970	-18%
	Loire	650	-22%	3 330	3%
	Haute-Loire	150	-15%	820	2%
	Puy-de-Dôme	540	-73%	3 400	-34%
	Rhône	680	-37%	3 890	0%
	Métropole de Lyon	2 040	12%	8 780	22%
	Savoie	380	-70%	4 700	-4%
	Haute-Savoie	1 650	-48%	13 630	2%
Logements COMMENCÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	10 480	-21%	50 940	-7%
	Ain	880	-23%	3 990	-24%
	Allier	140	-22%	710	-2%
	Ardèche	350	-22%	1 630	-11%
	Cantal	90	-23%	430	-3%
	Drôme	710	7%	2 720	-12%
	Isère	1 670	-24%	8 420	0%
	Loire	560	-17%	2 300	-11%
	Haute-Loire	150	-20%	680	-13%
	Puy-de-Dôme	660	-17%	4 250	4%
	Rhône	660	-20%	3 080	10%
	Métropole de Lyon	1 440	-10%	7 110	-14%
	Savoie	930	-39%	4 190	-17%
	Haute-Savoie	2 240	-23%	11 440	1%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en nombre de logements, estimation date réelle

La construction neuve de locaux par département

		trim	évol/	an	évol/
		2020 T2	2019 T2	2020 T2	2019 T2
Locaux AUTORISÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	852	-45%	4 926	-10%
	Ain	60	-71%	453	-17%
	Allier	38	21%	174	18%
	Ardèche	19	-60%	134	-31%
	Cantal	41	1%	193	15%
	Drôme	82	-25%	542	4%
	Isère	97	-55%	600	-5%
	Loire	112	-25%	505	-5%
	Haute-Loire	29	-42%	171	-15%
	Puy-de-Dôme	45	-43%	340	7%
	Rhône	52	-77%	288	-47%
	Métropole de Lyon	126	-31%	658	-16%
	Savoie	27	-75%	282	-32%
	Haute-Savoie	123	-20%	585	19%
Locaux COMMENCÉS	Auvergne-Rhône-Alpes	703	-30%	3 297	-14%
	Ain	79	11%	327	33%
	Allier	29	17%	110	8%
	Ardèche	21	-48%	93	-35%
	Cantal	16	-63%	190	20%
	Drôme	85	-13%	454	36%
	Isère	78	-13%	443	4%
	Loire	50	-19%	225	-26%
	Haute-Loire	30	-31%	125	-21%
	Puy-de-Dôme	67	48%	273	13%
	Rhône	44	-37%	216	-18%
	Métropole de Lyon	95	-63%	381	-53%
	Savoie	58	-29%	192	-32%
	Haute-Savoie	51	-36%	268	-23%

Source : SDES-DREAL, Sit@del2
en milliers de m² de surface de plancher en date de prise en compte

Note explicative

Les chiffres publiés dans ce document sont issus de la base de données Sit@del2, qui s'appuie sur les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier (permis commencés), transmises par les directions départementales des territoires (DDT) et par les centres instructeurs des collectivités locales au service de l'observation et des statistiques (SDES) du ministère en charge de l'Environnement.

Directement obtenues par compilation des informations déposées par les pétitionnaires, les séries en "dates réelles" rattachent l'autorisation ou la mise en chantier à la période où elles se sont effectivement produites, alors que les séries en "dates de prise en compte", comptabilisent les événements au moment de leur enregistrement dans Sit@del2. Constituées par modélisation, les "estimations date réelle" intègrent des informations échappant au circuit de collecte proprement dit tout en rattachant tout événement à sa date de mise en œuvre. Les "estimations date réelle" sont provisoires, l'historique est recalculé tous les mois. Le descriptif de la méthode "estimation date réelle" est disponible sur www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique : Logement -> Les logements neufs -> La base de données Sitadel2 : méthodologie.

Depuis début 2015, le chiffre de référence pour les autorisations et les mises en chantier de logements est celui des "estimations date réelle" au niveau des départements (dans leur configuration antérieure à la loi du 27 janvier 2014), les régions et la France. Le suivi de la construction de logements en infradépartemental et de la totalité de la construction de locaux non résidentiels reste réalisé en "date de prise en compte" pour le suivi conjoncturel, et en "date réelle" pour les séries longues.

DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes

Service :
Connaissance, Information,
Développement Durable,
Autorité Environnementale,

Adresse postale :
69453 LYON CEDEX 06
Téléphone : 04 26 28 60 00

Courriel :
cos.cid@dae.dreal-ara
@developpement-durable.gouv.fr

Directeur de publication :
Jean-Philippe DENEUVY

Rédaction :
Christophe RAFRAF

Réalisation :
Grégory BLANC
Bernard TRANCHAND

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr

Imprimé par DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes.
63033 Clermont-Ferrand

ISSN 2493-5808
Septembre 2020

© DREAL 2020